



Les syndicats et la libération de Paris

Alors que la Ville prépare l'anniversaire des 80 ans de la libération de Paris d'août 1944, rappelons-nous quelques grandes dates de l'action syndicale.

L'action syndicale au cœur de l'histoire

1940 : le 15 novembre, des responsables de la **CFTC** se réunissent clandestinement avec d'autres syndicalistes et publient le « manifeste des douze » qui est à la fois un acte public d'opposition à la politique du gouvernement de Vichy et une analyse du rôle du syndicalisme présent et à venir.

1943 : la **CFTC** participe à la constitution du conseil national de la Résistance (CNR).

1944 : la **CFTC** au côté d'autres syndicalistes participe à l'élaboration du « programme d'actions de la Résistance », publié le 15 mars 1944 et comportant un ensemble de mesures politiques, économiques et sociales, qui fut repris et appliqué à la Libération.

Le 18 août, la **CFTC** appelle à la grève générale en vue de la libération de Paris.

Le 19 août, à 9 h du matin, le conseil national de la Résistance (CNR) décrète l'insurrection nationale.

1945 : à la libération, les idées de la **CFTC** se retrouvent dans les nationalisations et la création du système de sécurité sociale obligatoire pour tous les salariés.

Notre force est notre solidarité

La CFTC à vos côtés

Toujours proposer, savoir s'opposer !

